



البنك المركزي التونسي
Banque Centrale de Tunisie

AVIS DE CONCOURS

La Banque Centrale de Tunisie annonce l'ouverture de **concours externes sur dossiers** pour le recrutement de 12 cadres au grade de Sous-Chef de Service pour les besoins de la **Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF)** et ce, conformément au tableau suivant :

I- PROFILS ET NOMBRE DE POSTES A POURVOIR :

Spécialité	Nombre de postes	Diplôme	Grade	Code
Economie et Finance	6	2	Sous-Chef de Service	CD18-IEF1
		1		CD18-MFI1
		3		CD18-MF2
Econométrie	2	Mastère en Econométrie		CD18-EC1
Droit	3	1		CD18-DSC1
		2		CD18-DA1
Informatique	1	Diplôme d'Ingénieur en Informatique « Génie Logiciel et Systèmes de l'Information »		CD18-SCI1

NB: Les candidats titulaires de diplômes d'études approfondies (D.E.A) peuvent postuler aux postes ouverts aux candidats titulaires de diplômes de mastère de recherche.

Les candidats titulaires de diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S) peuvent postuler aux postes ouverts aux candidats titulaires de diplômes de mastère professionnel.

II- CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION AUX CONCOURS :

Est autorisé à participer aux concours précités, le candidat remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité tunisienne depuis 5 ans au moins et jouir de ses droits civiques,
- Etre âgé de 35 ans au plus à la date de clôture de l'inscription en ligne,
- Etre titulaire du diplôme exigé dans la spécialité prévue dans le tableau ci-dessus.

**NB: Les diplômes étrangers ou délivrés par les institutions d'enseignement privé ne sont acceptés que s'ils sont accompagnés d'un certificat d'équivalence.
Ne sont pas retenus les candidats ayant un diplôme supérieur au diplôme exigé pour chaque spécialité.**

III- ETAPES DES CONCOURS :

1- Inscription :

- Le candidat répondant aux conditions susmentionnées et souhaitant participer à l'un des concours susvisés, doit obligatoirement s'inscrire sur le site web de la Banque Centrale de Tunisie : www.bct.gov.tn via la rubrique: **Recrutement**.

**Date d'ouverture de l'inscription en ligne : 05/02/2018
Date de clôture de l'inscription en ligne : 09/02/2018 à minuit**

- Le candidat est tenu de remplir le formulaire en ligne dédié à cet effet avec exactitude, sous peine de rejet de sa candidature, et de consulter sa boîte mail pour vérifier que sa candidature a été retenue.
- Le candidat a la possibilité de modifier et de valider les informations saisies au niveau du formulaire avant la date de clôture de l'inscription en ligne. Passée cette date, aucune inscription ou modification ne peuvent être effectuées.
- Le candidat doit, avant la date de clôture de l'inscription en ligne, éditer la dernière version du formulaire d'inscription pour pouvoir le présenter, le cas échéant, à la Banque Centrale de Tunisie. A l'expiration du délai d'inscription en ligne, aucune impression du formulaire ne peut être effectuée.

**NB: Le candidat ne peut postuler qu'à un seul concours et à un seul poste parmi les postes à pourvoir.
Le candidat doit consulter régulièrement les sites web de la Banque Centrale de Tunisie et de la Commission Tunisienne des Analyses Financières pour le suivi des étapes des concours.**

2- Présélection :

- Les candidats seront présélectionnés sur la base de leurs scores individuels obtenus lors de l'inscription en ligne et qui sont calculés selon le barème suivant :

Total 100 points = Moyenne du baccalauréat x 1,5 + Moyenne du diplôme universitaire x 3 + Valeur correspondant à l'année d'obtention du diplôme universitaire.

Valeur correspondant à l'année d'obtention du diplôme universitaire

Année d'obtention du diplôme	Nombre de points
2017	10
2016	09
2015	08
2014	07
2013	06
2012	05
2011	04
2010	03
2009	02
Avant 2009	01

- Les candidats seront classés par ordre de mérite en fonction de leurs scores mais seuls les candidats ayant obtenu **le score minimum exigé fixé à 60/100 points et classés dans une limite de six fois le nombre de postes à pourvoir par concours** seront présélectionnés.

NB: Les candidats présélectionnés seront classés par ordre décroissant des scores et en cas d'égalité, par ordre d'âge décroissant.

3- Constitution et étude des dossiers :

A- Constitution des dossiers :

-Les candidats présélectionnés seront invités par télégrammes et par courriers électroniques à adresser leurs dossiers de candidature **par voie postale** et recommandée à l'adresse suivante : " *Banque Centrale de Tunisie, 25 rue Hédi NOUIRA- BP777, 1080 CEDEX TUNIS*", et ce avant la date limite qui sera fixée au niveau des télégrammes et des courriers électroniques précités. Le cachet de la poste faisant foi.

- Les candidats doivent obligatoirement mentionner sur l'enveloppe la spécialité et le code du concours auquel ils postulent et y joindre les pièces suivantes :

- 1- Une copie du formulaire d'inscription en ligne dûment signée.
- 2- Une copie de la carte d'identité nationale.
- 3- Un bulletin n°3 datant de trois (03) mois au plus à la date de clôture de l'inscription en ligne ou, le cas échéant, le reçu attestant le dépôt d'une demande à cet effet.
- 4- Une copie dûment certifiée conforme à l'original du diplôme et de l'attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers ou délivrés par des institutions d'enseignement privé.
- 5- Une copie dûment certifiée conforme à l'original des relevés de notes demandés.
- 6- Trois enveloppes timbrées portant l'adresse complète du candidat.
- 7- Pour les candidats disposant d'un certificat ACAMS ou tout autre certificat se rapportant à la criminalité financière, une copie dûment certifiée conforme à l'original du ou des certificats obtenus.

NB: Est rejeté et non restitué au candidat:

- **Tout dossier de candidature ne contenant pas une ou plusieurs pièces exigées,**
- **Tout dossier de candidature parvenu hors délai (le cachet de la poste faisant foi),**
- **Tout dossier de candidature non parvenu par voie postale,**
- **Tout dossier de candidature dont les informations figurant sur le formulaire d'inscription en ligne ne sont pas conformes aux pièces communiquées.**

Les informations erronées au niveau du formulaire d'inscription ne peuvent faire l'objet d'aucune rectification.

B - Etude des dossiers :

- Après l'étude des dossiers, une liste préliminaire des candidats présélectionnés sera publiée sur les sites web de la Banque Centrale de Tunisie et de la Commission Tunisienne des Analyses Financières.

- Les candidats non retenus pour concourir disposent d'un délai de 5 jours à compter de la date de publication de la liste précitée pour formuler des réclamations sur les résultats de la présélection, et ce par courrier électronique adressé à l'adresse électronique suivante : concours@bct.gov.tn.

- La liste définitive des candidats admis à concourir sera publiée sur les sites web de la Banque Centrale de Tunisie et de la Commission Tunisienne des Analyses Financières.

4- Déroulement des épreuves :

- Les candidats retenus à concourir sont convoqués par télégrammes et par courriers électroniques fixant la date de déroulement des épreuves d'admission.

- Les épreuves orales auront lieu au siège de la Banque Centrale de Tunisie et prennent la forme d'un entretien oral auprès d'un jury.

- Seuls les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 peuvent être déclarés admis et ce, dans la limite des postes mis en concours. Ils seront classés par ordre de mérite, et en cas d'égalité, par ordre d'âge décroissant.

IV- PROCLAMATION DES RESULTATS ET ADMISSION DEFINITIVE:

- La liste des candidats admis classés par ordre de mérite est publiée sur les sites web de la Banque Centrale de Tunisie et de la Commission Tunisienne des Analyses Financières.

- Aucun candidat ne peut être déclaré définitivement admis qu'après avoir subi une visite médicale par le médecin de la Banque et avoir été déclaré apte à l'exercice des fonctions qui lui seront dévolues. Le candidat déclaré inapte sera remplacé par celui inscrit en premier sur une liste complémentaire établie à cet effet.

- La liste des candidats définitivement admis est publiée sur les sites web de la Banque Centrale de Tunisie et de la Commission Tunisienne des Analyses Financières et les candidats seront convoqués par lettre recommandée fixant la date de prise de leurs fonctions.

- Le candidat déclaré définitivement admis qui refuse le poste qui lui est offert perd le bénéfice de son admission et la Banque Centrale de Tunisie convoquera le candidat inscrit en premier sur la liste complémentaire précitée.

- Le candidat déclaré définitivement admis mais ayant un diplôme supérieur au diplôme exigé sera écarté et remplacé par le candidat inscrit en premier sur la liste complémentaire précitée.